



# Newsletter Réseau français Villes-Santé

JANVIER 2026

## À LA UNE

### ❖ MUNICIPALES 2026 : LE RFVS EST À VOS CÔTÉS POUR ACCOMPAGNER LES NOUVELLES ÉQUIPES.

Dans le cadre de la création du kit « Nouvel Élu », pensé pour faciliter la future prise de mandat et rassembler toutes les informations clés en un seul endroit, le Réseau français Villes-Santé organise **deux webinaires interactifs d'1h30, les 03 et 24 février**. Ces derniers s'adressent aux techniciens des collectivités, que votre ville ou intercommunalité soit membre ou non du RfVS. Leurs objectifs sont de partager notre expertise sur les enjeux de santé liés aux municipales 2026, de vous outiller en vue d'accompagner les futurs élus (argumentaire, plaidoyer), de répondre à vos questions, et de partager vos expériences, ainsi que les ressources du Réseau.

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#)

Ouvert à tous, sur inscription.

### SAVE THE DATE

**WEBINAIRES « MUNICIPALES 2026 : ACCOMPAGNER TECHNIQUEMENT LA TRANSITION SUR LES SUJETS DE SANTÉ »**

**03 FÉVRIER, 24 FÉVRIER**



### ❖ SORTIE D'UN NOUVEL OUTIL « PREMIÈRES RECOMMANDATIONS SUR DES PROJETS D'INSPIRATION ORDONNANCE VERTE ».

Dans le cadre du groupe-action Paniers santé, animé en lien avec le projet européen JA PreventNCD, le Réseau français Villes-Santé met à disposition **le padlet « Premières recommandations sur des projets d'inspiration ordonnance verte »**. Cet outil public a pour objectif de favoriser l'essaimage de ce type de projet en s'appuyant sur les retours d'expériences des Communautés d'Agglomérations de La Rochelle et de GrandAngoulême, et des Villes de Rennes et de Strasbourg. Ces Villes-Santé portent des projets visant à limiter l'exposition des femmes enceintes aux perturbateurs endocriniens et à promouvoir une alimentation saine. Cet outil contient le détail précis des modalités des 4 projets ainsi que des partages de pratiques et des recommandations sur le montage - la gestion de projet et les ressources utiles.

N'hésitez pas à faire part de vos retours ou suggestions de contenus à Alexandra Bastin (chargée de projet alimentation saine) : [alexandra.bastin@villes-sante.com](mailto:alexandra.bastin@villes-sante.com)

Pour accéder au padlet, [cliquez ici](#)

### ❖ PUBLICATION DU POINT VILLES-SANTÉ « LES POLLENS ALLERGISANTS ».



Les allergies au pollen sont un problème important et croissant de santé publique : leurs impacts sur la santé peuvent être graves et ont des conséquences majeures sur la vie sociale, l'éducation ou encore le travail. **Cette synthèse rappelle les mécanismes et enjeux liés à ce phénomène et les leviers d'actions des villes et intercommunalités.**

Pour consulter le PVS « Les pollens allergisants », [cliquez ici](#)

## EN CE MOMENT AU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

### ❖ [RAPPEL] PUBLICATION DE DEUX NOUVEAUX OUTILS POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026.

Pour vous accompagner lors des prochaines élections municipales, le Réseau français Villes-Santé a publié deux nouveaux outils pratiques : **le livret « Santé et bien-être. Le rôle des villes et intercommunalités »** et **le plaidoyer « Municipales 2026 : Pour des villes en bonne santé »**. Ces publications ont pour objectifs de vous apporter un argumentaire, un soutien, des pistes d'actions, un cadre de réflexion et une inspiration en vue de l'élaboration des nouvelles politiques municipales de santé. Ils sont disponibles dès maintenant (téléchargement libre et gratuit). Une diffusion papier auprès des Villes-Santé, des financeurs et des partenaires est prévue début 2026. Nous comptons sur votre soutien pour nous aider à diffuser et infuser ces supports au sein de vos villes et intercommunalités, de vos acteurs locaux et partenaires.

Pour télécharger le livret, [cliquez ici](#)

Pour télécharger le plaidoyer, [cliquez ici](#)

### ❖ LA LISTE DES PUBLICATIONS A ÉTÉ MISE À JOUR.

En ce début d'année, n'hésitez pas à consulter la liste des publications du Réseau français Villes-Santé qui a été actualisée. Ce document propose un panorama des thématiques de travail du RfVS abordées via ses publications, ses mobilisations et l'organisation des colloques et de journées d'études. Pour rappel, toutes les publications sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site internet.

Pour consulter les publications, [cliquez ici](#)

### ❖ GT « PERTURBATEURS ENDOCRINIENS ».



En décembre, le GT s'est réuni sur la thématique du plomb dans l'eau dans des écoles et des crèches neuves, autour de la présentation du retour d'expérience de la Ville de Lyon. Les Villes-Santé intéressées pour poursuivre les échanges sur cette thématique spécifique sont invitées à s'inscrire à une boucle email dédiée.

### ❖ LE REPLAY DU WEBINAIRE SISM 2025 EST EN LIGNE.

Le 02 octobre dernier, le RfVS organisait, dans le cadre des SISM, le webinaire « **Les villes et intercommunalités, acteurs clés du lien social** ». Au programme, il y a eu : une introduction assurée par Maude Luherne (directrice RfVS) ; une présentation de l'ouvrage « [\*Repenser les actions de la ville au prisme de la santé mentale. Exemples d'actions des Villes-Santé\*](#) » par Audrey Gonneau (chargée de mission RfVS) ; une présentation des SISM par Anne Nomblot (responsable du collectif national des SISM) ; et des échanges autour d'exemples d'actions locales sur « comment construire et préserver le lien social » avec la Ville d'Amiens, la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et la Ville de Loon-Plage. En plus du replay, sont disponibles la présentation powerpoint et la synthèse du webinaire.

Pour accéder aux différents supports, [cliquez ici](#)

### ❖ LE RFVS INTÈGRE LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE.

Parce que la santé est un bien commun et la protection sociale l'affaire de tous, les États généraux vous donnent la parole pour construire ensemble un modèle juste, efficient et adapté aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Dans ce cadre, nous vous invitons à donner votre avis sur [placedelasante.fr](http://placedelasante.fr) afin de partager vos priorités, vos attentes, vos idées. La consultation sera clôturée au 17 février.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

### ❖ LES COMPTES-RENDUS ET LE SUPPORT DE PRÉSENTATION DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU GROUPE-ACTION PANIERS SANTÉ SONT DISPONIBLES SUR L'ESPACE RÉSERVÉ.

Deux temps différents ont été proposés afin de faciliter les échanges entre les villes et EPCI dont les projets portent sur le même public cible.

## LE COMPTE-RENDU ET LES SUPPORTS DE PRÉSENTATION DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU GROUPE D'ÉCHANGES PANIERS SANTÉ SONT DISPONIBLES SUR L'ESPACE RÉSERVÉ.

Lors de cette visio, la Ville de Rennes est venue présenter son [projet de paniers bio pour les femmes enceintes](#) des quartiers Nord de la Ville accompagnés d'ateliers/stands. En complément, Alexandra Bastin (chargée de projet alimentation saine) a présenté le **padlet « Premières recommandations sur des projets d'inspiration ordonnance verte »** dont le contenu est issu des travaux menés avec le groupe-action Paniers santé.

Pour accéder au padlet, [cliquez ici](#)

## PUBLICATION DU E-MODULE SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES DE PROMOSANTÉ IDF.

Dans le cadre du e-parcours « Promotion de la santé », PromoSanté Île-de-France a créé un nouveau module sur la Santé dans Toutes les Politiques. Ce module permet de comprendre ce qu'est la Santé dans Toutes les Politiques (concepts, enjeux et stratégies), d'identifier votre rôle et vos marges de manœuvre, même si vous ne travaillez pas dans le secteur de la santé, et de vous outiller pour développer des actions favorables à la santé au niveau local. Le RfVS a contribué à la relecture du module. Le module est accessible à tous, il suffit de créer un compte sur le site de PromoSanté.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

## LANCEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR « L'ACCESSIBILITÉ À UNE ALIMENTATION SAINTE ET DURABLE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ».



Les discussions au sein de ce nouveau GT permettront de faire ressortir **les leviers d'actions pour les villes et intercommunalités**, et d'alimenter le contenu d'un **Point Villes-Santé dont la parution est prévue pour fin 2026** en lien avec la convention entre le RfVS et la Banque des Territoires. Lors de ce GT, il s'agira de mettre en avant la manière dont les différentes parties prenantes coopèrent dans le cadre de ces démarches d'accès à une alimentation saine et durable en QPV. Il s'agira également de faire ressortir l'articulation entre les différentes dynamiques territoriales : CLS, PAT, contrat de ville. Par ailleurs, les différentes réunions viseront à **partager des retours d'expériences des villes / EPCI sur les manières d'agir sur les différentes formes** d'accessibilité à une alimentation saine et durable : physique, financière, sociale et culturelle, citoyenne. La première réunion du groupe de travail dédiée à « l'accessibilité à une alimentation saine et durable dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) » se tiendra en visio **le vendredi 06 février de 10h à 11h30**.

## DERNIERS « VILLE-À-VILLES » ENVOYÉS

- > **VàV-26-01** Plan d'actions sur les violences sexistes et sexuelles
- > **VàV-25-22** Couches compostables
- > **VàV-25-21** Lutte contre le moustique tigre
- > **VàV-25-20** Lien entre le programme local habitat et la santé

Votre participation est importante pour faire vivre ces Ville-à-Villes.

N'hésitez pas à consulter l'espace réservé de notre site internet pour voir le détail des questions et à envoyer votre ou vos réponses à [secretariat@villes-sante.com](mailto:secretariat@villes-sante.com)

Si vous souhaitez transmettre une demande de « Ville-à-Villes », merci d'envoyer un mail à [secretariat@villes-sante.com](mailto:secretariat@villes-sante.com)  
Pour accéder aux « Ville-à-Villes », [cliquez ici](#)

## LES ÉVÉNEMENTS DES MOIS À VENIR

03 février - 14h/15h30	<b>Webinaire « Municipales 2026 : Accompagner techniquement la transition sur les sujets de santé »</b> à destination des techniciens membres et non-membres du RfVS <a href="#">Cliquez ici pour vous inscrire</a>
06 février - 10h/11h30	<b>GT « Accessibilité à une alimentation saine et durable dans les QPV »</b> (en visio)
24 février - 14h/15h30	<b>Webinaire « Municipales 2026 : Accompagner techniquement la transition sur les sujets de santé »</b> à destination des techniciens membres et non-membres du RfVS <a href="#">Cliquez ici pour vous inscrire</a>
02 mars - 15h45/17h45	<b>Conseil d'administration</b> (en visio) <a href="#">Réservé aux membres du Conseil d'administration</a>
30 mars - 14h/15h30	<b>Webinaire de présentation du RfVS</b> (en visio) (ouvert à tous) <a href="#">Cliquez ici pour vous inscrire</a>
21 mai - 14h/15h30	<b>Webinaire « Démarrer son mandat en tant qu'élu à la santé »</b> à destination des élus membres et non-membres du RfVS <a href="#">Plus d'informations à venir</a>
11 juin - 14h/15h30	<b>Webinaire « Démarrer son mandat en tant qu'élu à la santé »</b> à destination des élus membres et non-membres du RfVS <a href="#">Plus d'informations à venir</a>
10 septembre - 14h/15h30	<b>Webinaire « Démarrer son mandat en tant qu'élu à la santé »</b> à destination des élus membres et non-membres du RfVS <a href="#">Plus d'informations à venir</a>
23 septembre - 13h/14h30	<b>Webinaire de présentation du RfVS</b> (en visio) (ouvert à tous) <a href="#">Plus d'informations à venir</a>

## LES REPRÉSENTATIONS DU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

Le 5 décembre 2025, Nina Lemaire (cheffe de projet) a participé au Comité d'animation des territoires, sous-groupe du Groupe Santé Environnement, instance consultative de suivi de la politique nationale en santé-environnement. À cette occasion, divers outils et actualités ont été présentés : chaîne WhatsApp dédiée aux élus locaux, outils à destination des collectivités du Commandement pour la santé et l'environnement de la Gendarmerie nationale, présentation de l'association AMARIS, retour d'expérience de la Fédération des SCoT (cf. rubrique « infos diverses »).

De plus, le CAT lance un questionnaire à destination des collectivités territoriales visant à recenser les initiatives « Une Seule Santé » dans les territoires (date limite 18 février). Pour répondre à l'enquête, [cliquez ici](#)

Le 16 décembre 2025, Alexandra Bastin (chargée de projet alimentation saine) et Maude Luherne (directrice) ont participé à une réunion organisée par le Cabinet de la Ministre de la Transition écologique sur les ordonnances vertes. Les villes membres du groupe-action Paniers santé portant des projets à destination des femmes enceintes ont également été conviées à ce temps d'échange (CDA de La Rochelle, GrandAngoulême, Rennes et Strasbourg).

Le 16 décembre 2025, Alexandra Bastin (chargée de projet alimentation saine) est intervenue lors de la réunion des référents « Perturbateurs endocriniens » des ARS organisée par la DGS afin de présenter les travaux menés dans le cadre du projet Paniers santé (projet européen JA PreventNCD). À cette occasion, le padlet « Premières recommandations sur des projets d'inspiration ordonnance verte » a été partagé.

Le 08 janvier 2026, Audrey Gonneau (chargée de mission) est intervenue dans le groupe de travail « santé » du Comité 21 Grand Ouest à Nantes sur le rôle des villes et EPCI et leurs leviers d'actions pour agir en faveur de la santé mentale. Le comité 21 est un réseau qui réunit une pluralité d'acteurs (collectivités locales, entreprises, associations, bailleurs, etc.). Il permet le partage d'expériences et de pratiques pour répondre aux grands défis actuels autour du climat, de la sobriété, des ressources. Au cours de cette matinée, la Mutualité française des Pays de Loire et la Semitan ont également présenté leurs actions.

## LES ACTUALITÉS DE L'OMS

### LE RÉSEAU EUROPÉEN DES VILLES-SANTÉ DE L'OMS LANCE UNE NOUVELLE PHASE POUR LES VILLES-SANTÉ SUR LA PÉRIODE 2026-2030.



Cette nouvelle phase s'appuie sur le nouveau programme de travail 2025-2028 de l'OMS, ainsi que sur celui de l'OMS Europe 2026-2030. Dans cette nouvelle phase, **les 6 P's (Place, People, Planet, Peace, Participation, Prosperity) sont complétées par un 7e « P » Prepare** visant à construire des villes résilientes ; et à se préparer, à prévenir et à répondre aux urgences et crises sanitaires. Le Réseau européen souhaite également renforcer l'utilisation des données locales dans l'élaboration et le suivi des politiques locales sur la santé. C'est une dimension d'engagement politique et scientifique qui marque cette nouvelle phase, notamment par le renouvellement du Political Committee et du Scientific Committee. **Le Consensus de Copenhague entre les Maires est prolongé sur cette nouvelle phase, et un Sommet des Maires sur la santé est déjà planifié pour rappeler l'engagement politique, les 5 et 6 octobre à Cork.**

### TOUTE VILLE-SANTÉ PEUT CANDIDATER POUR DEVENIR MEMBRE ACTIF DU RÉSEAU EUROPÉEN DES VILLES-SANTÉ DE L'OMS.

Tout en restant membre du Réseau français Villes-Santé, toute Ville-Santé peut déposer un dossier pour devenir membre du Réseau européen des Villes-Santé de l'OMS. Pour cela, un dossier (en anglais) doit être complété incluant une lettre d'engagement, une description des actions réalisées et des objectifs que la ville souhaiterait réaliser.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Maude Luherne (directrice) : [maude.luherne@villes-sante.com](mailto:maude.luherne@villes-sante.com)

### VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À LA PROCHAINE CONFÉRENCE EUROPÉENNE DES VILLES-SANTÉ QUI SE TIENDRA DU 17 AU 19 JUIN À VIANA DO CASTELO AU PORTUGAL ?

Vous pouvez préparer et soumettre un abstract d'une action ou politique que votre Ville-Santé met en œuvre. La thématique cette année « *Healthy Cities, Healthy Generations* » aura pour objectif de célébrer les 40 ans de la Charte d'Ottawa et de progresser sur la problématique de « comment les villes peuvent créer des environnements favorables à plusieurs générations ? ».

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Maude Luherne (directrice) : [maude.luherne@villes-sante.com](mailto:maude.luherne@villes-sante.com)

### LA RÉGION EUROPÉENNE DE L'OMS A ADOPTÉ SON NOUVEAU PROGRAMME DE TRAVAIL (2026-2030).

Lors de la 75e session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe, les 53 États membres de la Région européenne de l'OMS ont adopté à l'unanimité **le 2e Programme de travail européen 2026-2030**. Ce dernier est une feuille de route ambitieuse et concrète, pour bâtir, d'ici la fin de cette décennie, des sociétés en meilleure santé, plus équitables et plus résilientes, et ce dans toute la Région. « *Cet accord marque un moment d'unité, d'ambition et de prise de responsabilités* », docteur Hans Henri P. Kluge, directeur régional de l'OMS pour l'Europe. « *Il s'agit de la boussole de la santé de la Région européenne en cette période troublée ; une promesse collective de protéger les individus contre les crises, de lutter contre les inégalités, de soutenir les professionnels de santé, de promouvoir la science et de réimaginer les systèmes de santé pour les générations à venir* ».

Le programme de travail traduit les enseignements tirés des récentes crises mondiales et régionales en un plan collectif pour des systèmes de santé plus robustes. Élaboré à l'issue de la plus vaste consultation jamais entreprise par l'OMS/Europe, il définit **les mesures prioritaires pour les 5 prochaines années**, dans un contexte géopolitique, économique et social turbulent et incertain. Se montrant déterminé à défendre l'équité et la justice, le directeur régional a également introduit 2 initiatives visant à mettre fin à la violence envers les femmes et les filles et à transformer les soins de santé primaires. « *Aucune société ne peut prospérer lorsque ses membres vivent dans la peur ou n'ont pas accès à des soins* », docteur Kluge.

Pour consulter le programme de travail, [cliquez ici](#)



## UN NOUVEAU RAPPORT POUR UNE MEILLEURE INCLUSION DES PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ.

À l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées (03 décembre), l'OMS/Europe a publié un nouveau rapport partageant **des exemples concrets d'actions réalisées par les pays de la Région européenne pour remédier aux inégalités persistantes auxquelles sont confrontées les personnes porteuses de handicap** (soit environ 135 millions d'individus) **sur le plan de la santé**. Malgré de nombreux progrès, les personnes en situation de handicap restent confrontés à des inégalités criantes, mais évitables. Ce rapport intitulé « *Good practices on disability-inclusive health* » montre comment les pouvoirs publics, les acteurs du soin et les associations de personnes porteuses de handicap collaborent pour changer cette réalité. Le rapport s'appuie sur des études de cas réalisées dans toute la Région européenne de l'OMS et **formule des conseils concrets pour aider les pays à réaliser des progrès durables**. Les conclusions soulignent qu'il ne suffit pas de sensibiliser aux inégalités rencontrées par les personnes porteuses de handicap en matière de santé. Bien qu'importante, l'amélioration des infrastructures ne conduit pas à un changement durable si elle n'est pas soutenue par des systèmes de données solides, une définition claire des responsabilités pour des systèmes de santé accessibles, et des normes pour des services inclusifs.

Pour consulter le rapport (en anglais), [cliquez ici](#)



## L'OMS PUBLIE LE RAPPORT « THE HEALTH RISKS OF AIR POLLUTION IN EUROPE : HRAPIE-2 ».

Rien que dans la Région européenne de l'OMS, **la pollution atmosphérique tuerait plus d'un demi-million de personnes chaque année**. L'évaluation des effets de la pollution atmosphérique sur la santé est donc essentielle pour élaborer des politiques relatives à la qualité de l'air qui soient fondées sur des bases factuelles. Co-financé par l'Union européenne, ce rapport propose **des méthodologies pour améliorer l'évaluation des risques sanitaires de la pollution atmosphérique** et inspirer des décisions plus éclairées quant aux politiques relatives à la qualité de l'air et à l'atténuation du changement climatique. Cette nouvelle publication s'appuie sur de nombreuses données, consolidées au cours des douze dernières années, sur le lien entre les principaux polluants atmosphériques et les résultats de la première édition du projet HRAPIE, publiés en 2013. Les recommandations fournies sont essentielles pour concrétiser les plus récentes politiques-cadres régionales et mondiales de l'OMS relatives à la pollution atmosphérique, telles que la Déclaration de Budapest et la Feuille de route actualisée pour une action mondiale renforcée face aux effets néfastes de la pollution de l'air sur la santé.

Pour accéder au guide (en anglais), [cliquez ici](#)

## LES ACTUALITÉS DE LA DGS ET DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE



### LE GUIDE DE DÉPLOIEMENT DES ESPACES SANS TABAC EST DISPONIBLE.

Depuis l'été 2025, **les espaces extérieurs sans tabac se généralisent sur l'ensemble du territoire**. Sont désormais concernés : les parcs et jardins publics, les plages, les abords des établissements scolaires, les abords des équipements sportifs, les abords des bibliothèques et les zones d'attente des voyageurs. Ces lieux, particulièrement fréquentés par les enfants et les jeunes, sont aujourd'hui protégés de l'exposition au tabac. Afin d'accompagner les acteurs de terrain dans la mise en œuvre de cette réforme majeure, la Direction générale de la santé et la Ligue contre le cancer ont élaboré conjointement **un guide de déploiement de espaces sans tabac**, dans le cadre d'un projet de la Ligue soutenu par le Fonds de lutte contre les addictions. Destiné aux collectivités territoriales et aux responsables de ces espaces, ce guide est désormais disponible. Depuis le lancement du premier Programme national de réduction du tabagisme en 2014, le nombre de fumeurs quotidiens âgés de 18 à 75 ans a diminué de 4 millions.

Pour accéder au guide, [cliquez ici](#)



### PUBLICATION DES ACTES DU SYMPOSIUM « RÉDUIRE LE FARDEAU DE L'ALCOOL ».

Le 3 décembre 2024 à Bruxelles, Santé publique France et EuroHealthNet ont co-organisé un symposium international sur la réduction des méfaits liés à l'alcool. Deux thèmes principaux ont été abordés : comment élaborer et promouvoir des recommandations efficaces en matière de consommation d'alcool à faible risque, et comment contrer l'influence de l'industrie de l'alcool sur les politiques de santé. La conclusion du symposium affirme que **pour réduire efficacement les méfaits liés à l'alcool, il convient d'informer les citoyens** en s'appuyant sur des repères de consommation fondés sur des preuves et des avertissements sanitaires, sur des campagnes de santé publique solides, ainsi que sur un ensemble de mesures politiques fortes. La coopération internationale et l'échange d'expériences entre pays sont aussi essentiels. Le symposium a souligné la nécessité de poursuivre les efforts communs de plaidoyer, de recherche et d'innovation en matière de politique publique pour lutter contre les méfaits de l'alcool et l'influence des intérêts économiques.

Pour consulter les actes, [cliquez ici](#)

## LANCEMENT DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA DÉSINFORMATION EN SANTÉ.

Face à la circulation massive de fausses informations en santé, Stéphanie Rist, ministre de la Santé et de la Famille, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, a annoncé le lancement de la stratégie nationale de lutte contre la désinformation en santé. Cette stratégie vise à **impulser des actions concrètes et durables afin de garantir à toutes et tous une information en santé fiable, accessible et compréhensible**. Cette stratégie repose sur une mobilisation collective associant professionnels de santé, chercheurs, journalistes, enseignants, associations, créateurs de contenus, plateformes numériques et citoyens. Pour éclairer ses orientations, une mission d'expertise indépendante a été confiée au Pr Mathieu Molimard, à la Pr Dominique Costagliola et au Dr Hervé Maisonneuve, qui ont conduit 156 entretiens. **La stratégie s'articule autour de 4 axes** : Axe 1. Une phase nécessaire d'écoute et de consultation citoyenne ; Axe 2. Constitution d'un Observatoire de la désinformation en santé ; Axe 3. Déployer un dispositif d'infovigilance en santé ; Axe 4. Bâtir un socle de confiance propice à l'information en santé.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

## LA SANTÉ MENTALE, GRANDE CAUSE NATIONALE 2026.



« **Parlons santé mentale** ». Ce slogan, visant à libérer la parole sur la santé mentale, a rythmé l'année 2025. Il sera de nouveau le mot d'ordre pour 2026. Le Gouvernement a, en effet, décidé de **prolonger en 2026 la Grande cause nationale 2025 dédiée à la santé mentale**. 2026 permettra de **consolider le travail déjà engagé et d'accélérer la transformation amorcée**. La priorité : faire de la santé mentale une réalité tangible dans la vie quotidienne de chacun, en appuyant davantage les initiatives locales, en faisant mieux circuler les repères et les ressources pour trouver de l'aide, et en intégrant pleinement la santé mentale dans l'ensemble des politiques publiques, de l'éducation à l'aménagement urbain en passant par le travail et les services publics. En 2025, ce sont plus de 3 000 événements qui ont été organisés en régions et plus de 900 actions qui ont été labellisées pour sensibiliser à la santé mentale.

## LANCEMENT DE LA FEUILLE DE ROUTE 2026-2030 POUR LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION D'OBÉSITÉ.

Stéphanie Rist, ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées a présenté, le 14 janvier, la feuille de route 2026-2030 relative à la prise en charge des personnes en situation d'obésité. Cette dernière répond au fait que **l'obésité continue de progresser, en particulier les formes les plus sévères**. Elle touche de plus en plus tôt et s'inscrit durablement dans les inégalités sociales, économiques et territoriales. Elle expose à des complications médicales graves, altère la qualité de vie, limite la mobilité, fragilise l'accès à l'emploi et aux soins. Les bilans et rapports récents, les recommandations de la Haute Autorité de Santé convergent : si des progrès ont été réalisés, les réponses restent trop fragmentées, trop tardives, parfois inaccessibles pour celles et ceux qui en ont le plus besoin. Pensée en articulation avec le prochain Programme national nutrition santé, **la feuille de route couvre la prévention secondaire et tertiaire de l'obésité, en combinant l'ensemble de la prise en charge : pédiatrique, médicale adulte et chirurgicale**. Le PNNS 5, en cours de finalisation, portera quant à lui l'ambition de la prévention primaire : amélioration de l'offre alimentaire, promotion de l'activité physique, lutte contre la sédentarité. Soigner l'obésité est une prise en charge au long cours qui exige des parcours coordonnés, une approche globale de la personne, des professionnels formés, des équipements adaptés, des solutions de transport et d'accessibilité, notamment pour les formes les plus graves et complexes. La feuille de route 2026-2030 se structure ainsi autour de **trois axes stratégiques**, déclinés en **huit mesures et vingt-deux actions opérationnelles**.

Pour accéder à la feuille de route, [cliquez ici](#)

## ODISSÉ : LE NOUVEAU PORTAIL OPEN DATA.

Santé publique France met à disposition de nombreux indicateurs de santé construits grâce à plus de 70 systèmes de surveillance qu'elle pilote et anime, aux enquêtes qu'elle réalise et à son expertise scientifique. **Tous les indicateurs produits sont désormais accessibles et disponibles sous Odissé, le nouveau portail open data de l'Agence**. L'utilisation et l'appropriation par le plus grand nombre des indicateurs, permet une meilleure compréhension des épidémies de maladies infectieuses, du fardeau des maladies chroniques, de leur impact sanitaire et des moyens de s'en protéger. **Odissé offre alors un accès facilité et ouvert aux données produites par l'Agence**, soit un accès à un grand nombre d'indicateurs, couvrant 90 pathologies ou déterminants de santé en France hexagonale et dans les territoires ultramarins. Certains indicateurs sont présentés à un niveau géographique très fin, allant parfois jusqu'à un niveau intercommunal (EPCI).

Pour accéder au portail Odissé, [cliquez ici](#)

## TABAC, ALCOOL, DROGUE CHEZ LES COLLÉGIENS : L'ANALYSE DU COÛT-BÉNÉFICE DU PROGRAMME UNPLUGGED.

Santé publique France, en partenariat avec le département Health Economics and Outcome Research de la société IQVIA, a mené une analyse coût-bénéfice du programme Unplugged dans le contexte français. Cette étude s'appuie sur les résultats positifs de l'évaluation d'efficacité du programme menée auprès des collégiens du Loiret. Elle démontre **une réduction significative de la consommation de tabac, d'alcool et de cannabis chez les élèves âgés de 12 à 14 ans, ainsi qu'une diminution de l'initiation à ces substances**. Ce programme conçu pour être dispensé en classe par les enseignants utilise **des méthodes interactives, incluant des jeux de rôle, des discussions et des jeux collectifs**. Le programme est axé sur les compétences psychosociales, la correction de fausses croyances normatives, et l'amélioration des connaissances sur les effets des substances psychoactives, tout en diminuant les attitudes positives envers les drogues illicites.

L'analyse coût-bénéfice, inspirée de la méthodologie du Washington State Institute for Public Policy, a intégré plusieurs coûts, notamment ceux du programme lui-même, les coûts directs pour le système de santé, et les coûts des années de vie perdues en raison de la consommation de substances. Les résultats montrent que **chaque euro investi dans le programme Unplugged permettrait d'économiser 6 euros en coûts de santé**. En incluant la valeur des années de vie sauvées, chaque euro investi générerait jusqu'à 150 euros d'économies pour la société. Santé publique France s'investit dans l'économie de la santé et dans le calcul du retour sur investissement en soutien de ses missions de prévention. Cette orientation fait partie intégrante du Contrat Objectifs et Performances signé avec le ministère en charge de la Santé pour la période 2024-2028.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

## PUBLICATION DU BAROMÈTRE DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE.

Depuis plus de 30 ans, le Baromètre de Santé publique France est une enquête qui permet de disposer d'informations impossibles à recueillir par ailleurs : comportements individuels, opinions, connaissances, ou encore événements de santé qui ne sont pas collectés par les systèmes de surveillance existants. Désormais actualisés tous les deux ans, **les résultats produits éclairent les enjeux de santé publique, enrichissent les connaissances sur l'état de santé et fournissent des informations nécessaires pour guider les politiques de prévention et aider à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé**. Avec 35 000 personnes interrogées, l'édition 2024 recueille des données sur 20 grands enjeux de santé publique, tels que la consommation de tabac et d'alcool, la pratique d'activité physique, le sommeil, l'adhésion à la vaccination, la santé mentale, etc. Les résultats dressent une photographie nationale et pour la première fois régionale de ces enjeux. **Ces résultats sont déclinés en synthèses thématiques et via une infographie reprenant des chiffres clefs**. Grâce à cette édition, Santé publique France renforce sa capacité à mesurer l'association entre les déterminants sociaux (âge, sexe, niveau d'éducation, etc.) et les comportements-connaissances de la population en lien avec la santé. Les résultats révèlent des inégalités socio-économiques marquées, selon le niveau de diplôme, la catégorie socio-professionnelle ou encore la situation financière perçue ; et permettent ainsi de mettre en évidence les personnes qui ont des besoins spécifiques en matière de prévention.

Pour accéder aux ressources du Baromètre, [cliquez ici](#)

## HARCÈLEMENT ET COMPORTEMENTS AGRESSIFS CHEZ LES ENFANTS DE 6 À 11 ANS.

Santé publique France a publié de nouveaux résultats d'Enabee, la première enquête épidémiologique nationale sur le bien-être et la santé mentale des enfants scolarisés en maternelle ou en élémentaire en France hexagonale. En croisant les points de vue des parents et des enseignants, les résultats de l'étude montrent que **plus de 16% des enfants scolarisés en élémentaire sont des victimes probables de harcèlement, près de 18% des enfants ont des comportements agressifs, et un peu plus de 6% des enfants cumulent le fait d'être des victimes probables de harcèlement et d'avoir des comportements agressifs**.

Les enfants impliqués dans ces différentes situations présentent des indicateurs dégradés de santé mentale (domaine émotionnel, oppositionnel ou inattention, hyperactivité). Ces résultats confirment qu'il faut, dès l'enfance, en complément d'un repérage précoce et efficace des situations de harcèlement, **renforcer la prévention, notamment via le développement des compétences psychosociales des enfants**, qui sont des leviers à mobiliser afin d'apprendre à réagir dans différentes interactions sociales. Il est important de préciser que les résultats présentés ne concernent pas des situations de harcèlement sexuel ou de harcèlement d'un enfant par un adulte ; il s'agit uniquement de situations probables de harcèlement entre élèves survenues en milieu scolaire ou en dehors de l'école.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

## LES ACTUALITÉS ET ÉVÉNEMENTS DIVERS

### MUNICIPALES 2026.

- **Le Cerema a publié le livret « Les élus territoriaux face au défi climatique : 8 clés pour adapter son territoire ».** Avec cet outil, le Cerema souhaite accompagner les élus dans leur acculturation et le passage à l'action, pour porter des projets concrets d'adaptation de leur territoire au changement climatique.

[Pour télécharger le livret, cliquez ici](#)

- **Le Réseau vélo et marche se mobilisent pour faire des mobilités actives un enjeu du débat local, en portant une conviction simple : la marche et le vélo sont des leviers puissants pour améliorer la qualité de vie, renforcer l'attractivité des territoires et répondre aux défis climatiques, sociaux et sanitaires.** En vue des municipales 2026, le Réseau vélo et marche a publié un manifeste dédié à la cohabitation dans l'espace public. Ce dernier a été réalisé en partenariat avec la FUB et Rue de l'Avenir ; et se veut être un outil concret pour accompagner les futurs élus, clarifier les priorités et encourager des politiques ambitieuses, cohérentes et durables en faveur des modes actifs.

[Pour plus d'informations, cliquez ici](#)

- **France Assos Santé vient de publier son manifeste « La santé : une priorité pour les habitants, un levier d'action pour les maires », qui formule 17 propositions concrètes destinées à accompagner l'action municipale autour de deux enjeux majeurs :** l'amélioration de l'accès aux soins, alors que près de 7 millions de personnes sont aujourd'hui sans médecin traitant, dans un contexte de fortes inégalités sociales et territoriales de santé ; la promotion d'environnements favorables à la santé, en cohérence avec les principes de la promotion de la santé et de l'action sur les déterminants de santé : urbanisme, mobilités, environnement, cadre de vie, prévention et participation des habitants. Ce manifeste s'appuie notamment sur les résultats de l'enquête « [Connaissances et attentes des Français sur les compétences des maires en matière de santé](#) », publiée en novembre 2025.

[Pour consulter le Manifeste, cliquez ici](#)

[Pour accéder aux fiches actions, cliquez ici](#)

- **À l'approche des municipales 2026, Nightline souhaite porter un message clair « La santé mentale doit devenir un pilier prioritaire des politiques municipales »** – tout d'abord en qualité d'enjeu électoral à part entière pendant la campagne, puis comme politique publique sectorielle transpartisane pour les futures équipes municipales en place. Le Manifeste propose ainsi un cadre de réflexion et d'actions concrètes pour intégrer la santé mentale des jeunes – et ses déterminants sociaux, économiques, urbains et environnementaux – dans les politiques municipales.

[Pour consulter le Manifeste, cliquez ici](#)

### APPELS À PROJETS, À COMMUNICATIONS.

- **La date limite pour contribuer à l'élaboration des politiques européennes en matière de climat et de santé a été reportée au 10 février.** L'Association des écoles de santé publique de la Région européenne, en collaboration avec l'Observatoire européen du climat et de la santé, sous contrat avec l'Agence européenne pour l'environnement, mène une enquête afin de contribuer à l'élaboration de lignes directrices pratiques visant à soutenir l'intégration des considérations sanitaires dans la planification de l'adaptation au changement climatique. Cette enquête s'adresse aux maires, aux élus, aux responsables municipaux/régionaux chargés de l'adaptation au changement climatique, de l'urbanisme, du développement durable/de l'environnement. 15 minutes suffisent pour répondre à l'enquête.

[Pour participer à l'enquête, cliquez ici](#)

- **L'Agence nationale de la cohésion des territoires a publié un nouveau guide identifiant les financements européens susceptibles d'être mobilisés en faveur des QPV pour soutenir des projets développés dans ces territoires ou au profit de leurs populations.** Le guide propose une analyse approfondie des dispositifs existants grâce à des fiches méthodologiques permettant d'identifier les fonds mobilisables par région et par thématique prioritaire, en illustrant par des cas concrets l'utilisation de ces financements. L'objectif est de donner aux acteurs locaux les clés pour mieux comprendre et mobiliser ces ressources, afin de renforcer leurs capacités à structurer des projets ambitieux et adaptés aux besoins des habitants des QPV.

[Pour consulter le guide, cliquez ici](#)

- **L'ANR s'associe à l'appel à projets transnationaux « PREVENT-OO » lancé dans le cadre du partenariat ERA4Health.** Cet appel vise à soutenir la recherche dont l'objectif est d'améliorer la compréhension des causes de l'obésité, du surpoids et des complications associées en utilisant une approche mécaniste/expérimentale, ainsi que des études qui développent des stratégies de santé publique pour la prévention du surpoids et de l'obésité liés aux différentes périodes de transition de vie.

[Pour plus d'informations, cliquez ici](#)

- Pour décliner la politique des 1000 premiers jours de l'enfant, l'État lance un appel à projets à destination des acteurs locaux en les invitant à proposer des initiatives pour leur territoire. La politique des 1000 premiers jours de l'enfant accompagne les parents pendant cette période essentielle pour le développement de l'enfant, du 4e mois de grossesse aux 2 ans de l'enfant. Elle couvre tous les domaines : prévention en santé, promotion du bien-être et des comportements favorables au développement de l'enfant, soutien à la parentalité, éveil artistique et culturel, prévention des risques d'exposition aux écrans ou encore de la dépression post-partum. L'appel à projets mobilise au plan national une enveloppe de 2,2 M€. Cette enveloppe sera répartie au niveau régional. Les candidatures sont à déposer au plus tard fin février 2026.

**Pour plus d'informations, cliquez ici**

- Le fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), piloté par l'INJEP, lance en partenariat avec la DGOM et la Dgesip, un nouvel appel à projets intitulé « Agir en faveur de la santé mentale des jeunes ultramarins ». Cet appel à projets a pour objectif de soutenir et d'expérimenter des dispositifs innovants visant à promouvoir et à renforcer la santé mentale des jeunes. La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 12 mars.

**Pour plus d'informations, cliquez ici**

- L'Institut national du cancer (INCa) a publié l'appel à projets « Réduire les expositions dans les établissements accueillant des jeunes : concevoir des politiques et agir dès maintenant – Plan Zéro Exposition ». L'ambition de cet appel à projets est de faire des lieux d'accueil des publics jeunes – en particulier des écoles, collèges, lycées et universités – des lieux qui tendent vers un objectif de réduction, voire de suppression des expositions aux facteurs de risques évitables de cancers. L'appel à projets est ouvert aux collectivités territoriales, aux établissements publics locaux, aux associations et aux acteurs locaux jusqu'au 17 mars, à 16h. Un webinaire de présentation de l'appel à projets est organisé par le département Prévention de l'INCa le mardi 3 février de 15h à 17h.

**Pour vous inscrire au webinaire, cliquez ici**

**Pour plus d'informations, cliquez ici**

- L'Ademe lance un nouvel appel à projets de recherche sur l'urbanisme durable PACT2e « Planifier et aménager, face au changement climatique, la transition des territoires ». Cet appel à projets interroge les leviers de l'urbanisme pour planifier et aménager les territoires et les villes dans un contexte d'urgence climatique. L'appel est structuré autour de deux axes de recherche : planifier des trajectoires territoriales d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ; aménager les villes et les villages pour répondre aux enjeux d'atténuation et d'adaptation et maximiser les cobénéfices.

**Pour plus d'informations, cliquez ici**

## ÉVÉNEMENTS.

- Dans le cadre de son projet national de valorisation des savoirs expérientiels, la Fédération Addiction organise un webinaire de présentation du projet, le 04 février de 16h à 18h. Lors du webinaire, vous découvrirez « le projet Valorisation des savoirs expérientiels » et les différentes échéances de travail participatives et coopératives à venir ; le parcours Co'Oppair 2026 dédié à la pair-aidance ; les modalités de participation et d'indemnisation des contributeurs.

**Pour plus d'informations, cliquez ici**

- Les Web'Cafés « Les Dynamiques en Santé » organisés par le Cnfppt de 13h15 à 14h, reviennent pour cette nouvelle année : un rendez-vous régulier pour échanger, en direct et à distance – sans inscription. Le jeudi 12 février, Nassim Aoun (coordinateur CPTS CaPaciTés Ville de Besançon et Métropole), Lynda Djebal et Lucie Rozzi (médiatrices) présenteront le rôle des médiateurs. Le jeudi 12 mars, Stéphanie Thomas (chargée de mission CLS) et Yohann Martin (chargé de mission Une Seule Santé, direction Santé Publique Ville de Besançon) présenteront le CLS comme outil de Santé dans Toutes les Politiques en présentant le travail fait au niveau des 3 collectivités (Ville, CCAS, Communauté urbaine).

**Pour plus d'informations, cliquez ici**

- Le congrès de la Fédération Addiction 2026 aura lieu les 4 et 5 juin à Mandelieu-La-Napoule. Son thème sera « (Dé)passer les frontières : drogues, pratiques et sociétés en mouvement ». La Fédération Addiction construit le programme de son congrès sur la base des actions de terrain : projets, innovations, recherches, etc. L'appel à communications est donc ouvert jusqu'au 31 janvier, 17h. Il est possible de faire une proposition de communication orale ou via l'affichage d'un poster. Les posters seront affichés dans le Palais des Congrès mais ne feront pas l'objet de présentation spécifique.

**Pour plus d'informations, cliquez ici**

- Le 20e congrès de la Société Francophone de Tabacologie aura lieu les 24 et 25 septembre au Couvent des Jacobins à Rennes, sur la thématique « Tabac : Tous embarqués ! ».

**Pour plus d'informations, cliquez ici**

## ACTIVITÉS PHYSIQUES.

- L'INJEP a réalisé le Baromètre national sur la pratique sportive. Destiné à suivre l'évolution de la pratique sportive des Français auprès d'un échantillon de personnes âgées de 15 ans et plus en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer (DROM), ce dispositif est désormais réédité tous les ans. Il permet d'apporter un éclairage régulier sur les pratiques sportives.

**Pour accéder au Baromètre, cliquez ici**

- Le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, le Pôle Ressources National Sport Innovations (PRNSI) et l'Agence nationale du Sport (ANS) ont souhaité analyser le taux d'occupation réel des équipements sportifs pour mieux évaluer le besoin d'équipements et adapter la programmation de nouvelles infrastructures. Le consortium Olbia Conseil – Centre de droit et d'économie du sport (CDES) – Média Filière a été mandaté pour réaliser cette étude dont les résultats sont désormais disponibles.

**Pour accéder aux résultats, cliquez ici**

- Une récente mété-analyse internationale publiée sur *The Lancet* montre que de petits changements réalisables dans l'activité physique quotidienne pourraient avoir un impact important sur la mortalité à l'échelle de la population. En augmentant de seulement 5 minutes par jour l'activité physique d'intensité modérée à élevée (comme la marche rapide) chez les personnes les moins actives, jusqu'à 6% des décès pourraient être évités.

**Pour plus d'informations, cliquez ici**

## ADDICTIONS.

- **Dry January 2026 : la campagne revient.** 58% des participant.es au Défi de janvier – Dry January continuent de moins boire huit mois après janvier. Sans soutien de l'État, mais avec l'engagement de dizaines d'acteurs de la société civile, le Dry January – Défi de Janvier s'impose comme la campagne de santé publique la plus efficace sur les questions d'alcool. Le Dry January – Défi de Janvier s'appuie sur des outils accessibles et bienveillants : des mails d'accompagnement et d'encouragement tout au long du mois de janvier ; les applications Try Dry et mydéfi ; le groupe Facebook d'entraide qui accueille la parole de tou.tes sans jugement.

**Pour plus d'informations, cliquez ici**

- **Déploiement des nouveaux espaces sans tabac : le replay du webinaire du 30 octobre coorganisé par le CNFPT et la Ligue nationale contre le cancer est disponible.** Sont intervenus lors de cet événement : la Ligue nationale contre le cancer et le CNFPT pour les propos d'introduction et de conclusion mais également la Direction Générale de la Santé et Santé publique France. La DGS a présenté des éléments clés autour de la mise en œuvre des espaces sans tabac et Santé publique France est revenu sur l'ensemble des mesures (structurelles, comportementales, sociales et territoires) à activer dans le cadre plus global de la lutte contre le tabagisme.

**Pour accéder au replay du webinaire, cliquez ici**

- **La Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA), en partenariat avec Toluna Harris Interactive, a publié la 5e édition de son Baromètre sur les usages des écrans des Français et les problématiques associées.** L'édition 2025 explore en particulier le rapport des Français aux écrans, aux réseaux sociaux et aux contenus d'influenceurs et met en lien ces usages avec leur santé mentale.

**Pour plus d'informations, cliquez ici**

- **Un an après la publication d'un rapport alertant sur la promotion massive de l'alcool sur les réseaux sociaux, Addictions France dresse un nouvel état des lieux alarmant : malheureusement rien ne semble avoir changé.** En 2025, 16 730 contenus ont été produits en faveur de l'alcool sur les réseaux sociaux. Soit un tiers de plus qu'en 2024, mises en ligne majoritairement par des influenceurs (52,4%), puis par les marques (40,9%). Les marques d'alcool sont davantage nombreuses à utiliser ce procédé : 957 marques ont été identifiées (+155 depuis septembre 2024). Dans le top 5 : Ricard, Heineken, Apero, Laurent-Perrier et St-Germain. Alors que les jeunes ont massivement accès aux réseaux sociaux, l'association renouvelle son appel à faire évoluer la loi, « *il est urgent d'interdire toute forme de publicité pour l'alcool sur les réseaux sociaux et d'instaurer des sanctions réellement dissuasives* ».

**Pour télécharger le rapport, cliquez ici**

- **Avec l'adoption du PLFSS 2026, le Parlement a voté la prolongation de deux ans de l'expérimentation des haltes soins addictions, évitant leur fermeture immédiate. Mais leur pérennisation est une nouvelle fois repoussée alors qu'une telle décision est étayée par près de dix ans d'évaluations convergentes.** Alors que toutes les études démontrent leur efficacité pour la santé publique et la tranquillité des quartiers, 8 organisations engagées de l'accompagnement social et de santé et dans la réduction des risques, appellent à inscrire les haltes de soins addictions dans le droit commun sans attendre 2027.

**Pour plus d'informations, cliquez ici**

- **L'igas et l'IGA ont évalué les haltes soins addictions (HSA), un dispositif expérimenté depuis 2016 pour réduire les nuisances liées à la consommation de stupéfiants dans l'espace public.** Cette évaluation avait pour objectif d'éclairer le Gouvernement sur l'opportunité de maintenir, d'adapter ou d'arrêter des HSA en évaluant leur pertinence et leur place dans l'éventail des outils de réduction des risques et des dommages, leur impact sur la tranquillité et l'ordre publics, ainsi que leurs modalités de création et la pertinence de leurs lieux d'implantation. La mission recommande de pérenniser les HSA en les inscrivant dans le droit commun à l'issue de la période d'expérimentation, afin de prévoir, en droit, la possibilité d'ouvrir de nouveaux espaces de consommation supervisée. La mission estime également que toutes les villes n'ont pas vocation à avoir une HSA et qu'une HSA doit être une réponse locale à un besoin local.

**Pour consulter le rapport, cliquez ici**

- Depuis 10 ans, la Fédération Addiction en partenariat avec la Fédération des Acteurs de la Solidarité Auvergne-Rhône-Alpes et l'association Addictions France, ouille les professionnels accompagnant les personnes en situation de précarité ayant des conduites addictives au sein des structures d'accueil-hébergement-insertion et logement. C'est au travers de leur programme commun, financé par l'ARS AURA, que plusieurs outils ont pu être construit de manière participative avec des professionnels et des personnes accompagnées volontaires.

Pour accéder aux outils, [cliquez ici](#)

## ALIMENTATION.

- Agnès Pannier-Runacher, Guillaume Garot, et Yannick Neuder ont publié la tribune « *Combattre le poison lent et violent de l'alimentation ultra-transformée* ». Ils alertent contre les dangers de l'alimentation ultra-transformée en lien notamment avec l'explosion de l'obésité, du diabète, des maladies cardiovasculaires, de la dépression et de nombreuses pathologies chroniques à l'origine de décès prématurés.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- Fabrique Territoires Santé a publié la note thématique « *Alimentation durable et santé : quels rôles pour les collectivités territoriales et les démarches territoriales de santé (ASV, CLS) ?* ». En France, la précarité alimentaire augmente fortement, les inégalités sociales et territoriales d'accès à une alimentation de qualité se creusent et les enjeux de santé liés aux défis climatiques et à l'agriculture ne cessent de croître. Les collectivités disposent de leviers puissants : soutien à la production locale et aux pratiques vertueuses pour l'environnement, restauration collective, soutien aux démarches qui s'inspirent de la sécurité sociale de l'alimentation, etc. En les mobilisant, elles peuvent transformer en profondeur les environnements alimentaires et réduire les inégalités sociales et territoriales de l'alimentation.

Pour consulter la note thématique, [cliquez ici](#)

- Tribune en faveur des ordonnances vertes. Un collectif de soignants et de scientifiques encourage la mise en place de dispositifs tels que l'ordonnance verte strasbourgeoise pour lutter contre l'exposition précoce aux pesticides et ses conséquences néfastes sur la santé des nourrissons.

Pour lire la tribune, [cliquez ici](#)

- Pétition citoyenne « *Pour rendre obligatoire l'affichage du Nutri-Score sur les emballages des aliments en France* ». Le 7 novembre 2025, dans le cadre de la discussion sur le PLFSS à l'Assemblée Nationale, les députés ont adopté deux amendements rendant obligatoire l'affichage du Nutri-Score sur tous les aliments.

Pour signer la pétition, [cliquez ici](#)

- Lancement de l'Initiative citoyenne européenne (ICE) pour faire reconnaître le droit à l'alimentation. Le droit à l'alimentation se définit comme « *le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante* ». Pour qu'elle soit examinée par la Commission européenne, cette ICE doit recueillir en un an 1 million de signatures au niveau européen dont 58 320 en France. Aussi, chaque individu est invité à la signer. Pour ce faire, [cliquez ici](#). Il est également possible d'être organisation de soutien de cette ICE en signant la lettre d'intention. Pour ce faire, [cliquez ici](#). La structure [Good Food for all - Europe](#) coordonne la campagne européenne, en lien avec des points focaux dans les États membres. Pour la France, il s'agit du [Collectif Nourrir](#), plateforme française inter-organisation constituant un espace commun de réflexion et d'action, œuvrant à la refonte du système agricole et alimentaire.

- Premiers résultats de *Passerelle Plus* : une recherche-action à Montreuil qui évalue l'impact d'une aide financière créditee sur une carte, associée à un accompagnement social personnalisé et à un atelier sur l'alimentation durable. Menée depuis 2024 par Action contre la Faim, l'INRAE et la Fondation de l'Armée du Salut auprès de 342 ménages participants (soit 1 274 personnes), cette recherche-action démontre qu'une aide financière libre d'utilisation et accompagnée réduit significativement l'insécurité alimentaire, améliore le bien-être des personnes en situation de précarité et contribue à lutter contre l'isolement. Pour Action contre la Faim, la Fondation et de l'Armée du Salut et l'INRAE, *Passerelle Plus* démontre qu'il est possible d'agir autrement face à la précarité, en faisant confiance aux acteurs locaux et aux personnes elles-mêmes pour gérer au mieux leurs budgets contraints.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- Evaluation du PNA et du PNNS. Dans la perspective de la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (Snanc), le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) et l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) ont évalué le 3e Programme national pour l'alimentation (PNA) et le 4e Programme national nutrition santé (PNNS). Parmi les constats effectués : un manque de clarté et de cohérence globale de l'architecture générale de ces programmes, un manque de données disponibles (répercussions sanitaires des déséquilibres alimentaires, etc.) ou encore des programmes qui mettent l'accent sur l'action sur les comportements davantage que sur l'action sur l'environnement alimentaire (offre et marketing alimentaires, UFS, etc.).

Pour télécharger le rapport, [cliquez ici](#)

## BIODIVERSITÉ.

- L'Office français de la biodiversité a fait l'objet d'un rapport d'inspection de l'Igedd et du CGAAER qui tire le bilan de son premier contrat d'objectifs et de performance et avance de nouvelles orientations stratégiques pour 2026-2030.

[Pour plus d'informations, cliquez ici](#)

## CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

- L'Irdes a publié une synthèse sur « *les politiques climatiques sont aussi une opportunité pour la santé publique* ». Le corpus de travaux sur lequel s'appuie l'étude comprend notamment une revue conduite dans le cadre de la commission « Lancet Pathfinder » sur les mesures permettant à la fois de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de générer des gains de santé, une étude multi-pays évaluant les implications de l'atteinte des objectifs de Paris sur la santé publique, une revue systématique des études chiffrant les bénéfices attendus de stratégies permettant d'atteindre la neutralité carbone, ainsi que les premiers résultats d'un projet de recherche évaluant les implications de santé publique de différents scénarios de neutralité carbone développés pour la France.

[Pour plus d'informations, cliquez ici](#)

## DONNÉES EN SANTÉ.

- L'Insee a publié de nouvelles populations de référence pour les différentes circonscriptions administratives. Des éléments importants pour la gestion publique locale, qui sont entrés en vigueur au 1er janvier. Les données de population mises en ligne sont celles des communes, des cantons, des arrondissements, des départements et des régions. Compte tenu des méthodes utilisées pour déterminer la population, ces données sont celles du 1er janvier 2023 pour les circonscriptions administratives existant au 1er janvier 2025. Ces résultats peuvent être visualisés grâce à [un outil cartographique de l'Insee](#).

[Pour plus d'informations, cliquez ici](#)

## EAUX.

- L'Anses a publié les résultats de la campagne nationale de mesure des PFAS dans l'eau destinée à la consommation, étude menée entre 2023 et 2025. Cette campagne visait à améliorer la connaissance de la présence de ces composés émergents dans les eaux brutes et distribuées au robinet, en amont de l'échéance de la Directive européenne qui impose, d'ici janvier 2026. Sur les 35 PFAS recherchés, 20 ont été détectés dans des échantillons d'eau brute et 19 dans les échantillons d'eau distribuée au robinet. Certains ne sont présents que dans un seul prélèvement, tandis que d'autres sont plus fréquemment retrouvés.

[Pour plus d'informations, cliquez ici](#)

## ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES.

- Le Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes a publié le « Rapport 2026 sur l'état des lieux du sexisme en France : la menace masculiniste ». Un an après avoir constaté une forte polarisation de la société sur les questions d'égalité et de sexe, le rapport 2026 attire l'attention sur une dynamique préoccupante : certaines expressions du sexisme hostile ne relèvent plus seulement de pratiques individuelles isolées, mais s'inscrivent dans des logiques d'adhésion et de mobilisations idéologiques collectives.

[Pour plus d'informations, cliquez ici](#)

## ENFANCE, JEUNESSE.

- Alors que près de 380 000 enfants relèvent aujourd'hui de la protection de l'enfance, les indicateurs témoignent de situations qui ne sont pas acceptables. Leur espérance de vie est inférieure de vingt ans à celle de la population générale. Seuls 12% obtiennent le baccalauréat. Un enfant sur deux hospitalisé en psychiatrie a été ou est actuellement suivi par l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Ces constats partagés par le rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée Nationale renvoient à une hausse continue des prises en charge de 50% en 20 ans, des ruptures de parcours trop fréquentes, et des retards dans l'application des décisions. Face à ce modèle fragilisé depuis plus de vingt ans, le Gouvernement présente un projet de loi de refondation, co-porté par le garde des Sceaux, Gérald Darmanin, et la ministre de la Santé et des Familles, Stéphanie Rist. Le texte sera examiné en conseil des ministres au premier trimestre 2026. Sans ouvrir d'enveloppe budgétaire spécifique, il engage une transformation structurelle et cohérente, attendue par les professionnels, les magistrats et les départements en leur donnant les outils pour agir.

[Pour plus d'informations, cliquez ici](#)

- Le CESE a adopté son avis sur les besoins fondamentaux et les droits des enfants. Cette contribution à la société civile organisée s'inscrit dans le débat initié par la Convention Citoyenne sur les temps de vie des enfants, qui a rendu son rapport le 24 novembre 2024. L'avis du CESE est l'expression d'une position commune des organisations de la société civile, partagée par les institutions. Les 19 préconisations du CESE s'articulent autour de 4 axes : assurer le respect des droits et besoins des enfants ; adapter les temps et les espaces aux enfants ; agir sur la santé et le bien-être ; investir dans l'enfance et soutenir les acteurs éducatifs.

[Pour plus d'informations, cliquez ici](#)

- L'édition 2025 de l'**Observatoire national de la petite enfance, la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) et ses partenaires** dressent un portrait des enfants de 0 à 3 ans et de leurs familles et décrit les modes d'accueil dont ils bénéficient. Cette édition 2025 comporte des nouveautés : une fiche sur les coûts de revient d'une place en crèche enrichit la partie « Financement » ; la nouvelle rubrique « Vie de l'observatoire » regroupe les recherches en cours, réalisées ou soutenues par les partenaires de l'Onaps, ainsi qu'une rubrique bibliographique.

**Pour accéder au rapport, cliquez ici**

- Au terme de cinq années d'enquête, un rapport de l'**Anses**, publié le 13 janvier, met en exergue les effets néfastes de l'usage des réseaux sociaux sur la santé des adolescents âgés entre 11 et 17 ans et plus particulièrement des filles. L'Anses préconise « d'agir à la source » pour que les mineurs n'accèdent qu'à des « réseaux sociaux conçus et paramétrés pour protéger leur santé ». En France, 1 adolescent sur 2 passe entre 2 et 5 heures par jour sur un smartphone, souvent pour s'y connecter aux réseaux sociaux. Face à ce constat, l'Anses a engagé un travail d'expertise réunissant notamment des épidémiologistes, des biologistes, des pédopsychiatres et psychologues, des chercheurs en science de l'information et de la communication. « *Cette étude donne des arguments scientifiques au débat sur les réseaux sociaux des dernières années : elle est basée sur 1 000 études décortiquées* » et documente « les effets sur la santé ».

**Pour consulter le rapport, cliquez ici**

- Le ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, accompagné du Haut-commissaire de l'Enfance a publié le « **Guide pratique de l'élu local pour l'Enfance : protéger, prévenir, accompagner** ». Le guide référence des leviers concrets pour développer des crèches de proximité et des espaces péri et extra scolaires ; pour renforcer la participation des jeunes jusqu'à leurs 18 ans ; et pour bâtir des villes à hauteur d'enfant.

**Pour consulter le guide, cliquez ici**

## GOUVERNANCE.

- L'**ARS Hauts-de-France** a publié un guide méthodologique à destination des collectivités pour favoriser la compréhension, l'élaboration et le pilotage d'un **Contrat local de santé**. Conçu à partir de retours de terrain et des délégations départementales de l'ARS, ce guide répond à des questions fréquentes, propose des recommandations pratiques et des outils disponibles à toutes les étapes.

**Pour consulter le guide, cliquez ici**

## MOBILITÉS.

- En 2025, **Mobiscol** a créé un groupe de travail afin de dresser un certain nombre de recommandations dans la mise en place du Plan de Déplacements Établissement Scolaire (PDES), ce qui a donné lieu au livrable « *Le PDES. L'outil de planification de l'écomobilité scolaire* ». Ce dernier revient sur la méthodologie du PDES par des retours d'expérience, identifie les bonnes pratiques et les freins, ainsi que les moyens de concertation, de pérennisation et d'évaluation du projet. Ce livrable sera complété par la mise à disposition des outils méthodologiques et pédagogiques issus du programme Moby, qui seront libres de droits et accessibles en 2026 sur la plateforme de l'Ademe.

**Pour plus d'informations, cliquez ici**

- Le Réseau vélo et marche a créé un nouvel outil au service des collectivités engagées pour les mobilités actives : un tableau de bord national, accessible du niveau France à la commune, qui permet de comparer et de piloter les politiques cyclables. Grâce à un partenariat avec l'Ademe, ce dispositif amplifie les Atlas régionaux initialement portés par Vélo & Territoires. Six grandes thématiques sont aujourd'hui disponibles : véloroutes ; aménagements cyclables ; stationnement vélo ; prestations labellisées Accueil Vélo ; fréquentation ; parts modales. D'autres thématiques viendront progressivement enrichir l'outil. En complément, un onglet de synthèse permet à chaque collectivité d'avoir, en un clin d'œil, le portrait du vélo sur son territoire.

**Pour plus d'informations, cliquez ici**

## ONE HEALTH.

- Le 7 avril, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé, la France accueillera le **One Health Summit à Lyon**. Le One Health Summit sera l'occasion de réunir, pour la première fois, des chefs d'État et de gouvernement du monde entier, des représentants des organisations internationales et régionales, des parlementaires, des scientifiques, et des représentants du secteur privé, de la société civile, des collectivités locales, des banques de développement et de la jeunesse afin d'accélérer la mise en œuvre de l'approche « *Une Seule Santé* ». Le sommet s'inscrit parmi les « *One Planet Summits* », il contribuera également à la présidence française du G7 en 2026 et sera articulé avec le Sommet Afrique-France au Kenya (mai 2026). Il sera accompagné d'évènements à destination du grand public et de divers professionnels.

**Pour en savoir plus, cliquez ici**

- L'Association des Maires de France (AMF) a publié un guide destiné aux élus intitulé « *Vivre ensemble avec les animaux – règles et bonnes pratiques municipales* ». Il commence par rappeler le cadre juridique s'appliquant aux différentes catégories d'animaux, l'encadrement pénal renforcé vis-à-vis des animaux domestiques et les pouvoirs de police du maire. Il présente ensuite les situations les plus courantes rencontrées par les élus et les solutions à appliquer. Chaque chapitre du document est illustré par des initiatives et des bonnes pratiques de collectivités.

[Pour accéder au guide, cliquez ici](#)

## PARENTALITÉ.

- Pour aider les futurs parents à mieux s'informer, anticiper et se repérer dans les démarches de santé et administratives, l'Assurance Maladie a modernisé et simplifié l'ensemble de ses outils d'information relatifs aux parcours parentalité qui se déroule de la grossesse jusqu'aux 3 ans de l'enfant. Cette actualisation s'inscrit dans le cadre des enjeux de santé publique relatifs à la parentalité que sont notamment : le renforcement d'un suivi de proximité avec l'instauration du statut de sage-femme référente, pour mieux accompagner les parents tout au long de la grossesse et après la naissance ; la vigilance autour de la santé mentale des parents, en particulier des femmes enceintes et jeunes mères, avec la mise en place de dispositifs dédiés ; l'intégration de la santé environnementale, notamment la prévention à l'exposition aux perturbateurs endocriniens pendant la période sensible des 1000 premiers jours. En complément de la mise à jour de son contenu, le kit accueille de nouveaux outils pour répondre aux usages des parents d'aujourd'hui : un podcast de 10 épisodes et une newsletter mensuelle procurant des informations essentielles tout au long de la grossesse et des premières années du tout-petit.

[Pour plus d'informations, cliquez ici](#)

- La France connaît depuis une quinzaine d'années une baisse de la fécondité, qui s'est accélérée au cours de la période récente. Pour mieux comprendre cette évolution, le Conseil de la famille du HCFEA a sollicité Toluna afin de réaliser une enquête sur les projections des 20-35 ans en matière de parentalité. Cette enquête permet de dresser une typologie des approches de la parentalité auxquelles adhèrent les 20-35 ans, qu'ils soient déjà parents ou non (6 sur 10 n'ont pas d'enfant). L'enquête montre que l'importance accordée au fait d'avoir des enfants au cours de sa vie est marquée par les contraintes matérielles, l'histoire familiale et le genre. Les hommes de 20 à 35 ans accordent ainsi plus d'importance au fait de devenir parent au cours de sa vie que les femmes du même âge. L'appartenance à une religion, quelle qu'elle soit, et l'orientation politique constituent également des facteurs importants.

[Pour plus d'informations, cliquez ici](#)

- Revu intégralement en 2025 sur la base des recommandations du Haut conseil de la santé publique, le nouveau carnet de maternité vient d'être publié. Le code de la santé publique prévoit que toute femme enceinte soit pourvue gratuitement par le conseil départemental, lors du premier examen prénatal, d'un carnet de maternité. Ce carnet, couvre la période de la grossesse au post-partum. Il comprend plusieurs parties : une partie prévention, une partie éléments médicaux et une partie ressources. Ce carnet est à conserver par la femme enceinte et à apporter à chaque consultation médicale du début de la grossesse à la période post-accouchement. Il est confidentiel et protégé par le secret médical.

[Pour plus d'informations, cliquez ici](#)

## PERTURBATEURS ENDOCRINIENS ET PFAS.

- L'association AMARIS a publié un diagnostic détaillé des difficultés rencontrées par les collectivités face aux pollutions d'origine industrielle. Ce rapport, issu de trois années d'échanges avec plus de trente collectivités, permet de comprendre les problèmes que les collectivités rencontrent, il en analyse les causes et met en lumière des initiatives et partenariats locaux inspirants.

[Pour plus d'informations, cliquez ici](#)

- Santé publique France a publié une aide méthodologique pour les « études d'imprégnation à l'échelle locale ». Le guide propose une aide méthodologique concernant l'évaluation de la pertinence et de la faisabilité d'une étude d'imprégnation à l'échelle locale mais aussi le pilotage de sa réalisation lorsque les conditions sont réunies. Il détaille les modalités pratiques à mettre en œuvre pour une étude d'imprégnation et son interprétation.

[Pour accéder au guide, cliquez ici](#)

- Selon les résultats d'une étude nationale réalisée par l'Observatoire de la qualité des environnements intérieurs (OQEI), porté par le CSTB et l'Anses, de nombreux pesticides sont présents dans l'air et les poussières à l'intérieur des logements en France hexagonale. Menée de novembre 2020 à février 2023, l'étude Pestiloge visait à quantifier la concentration en pesticides dans l'air et les poussières domestiques pour servir à évaluer les risques liés à l'exposition à ces substances. Selon le bilan de l'étude, quatre pesticides ont été détectés dans l'air de plus 80% des logements : deux insecticides, le lindane et la transfluthrine, et deux insectifuges, le DEET et l'icardine. Pour le moment, en l'absence de valeurs de référence ou de seuils réglementaires, il est toutefois impossible de dire si l'exposition aux concentrations relevées représente ou non un risque pour la santé des occupants.

[Pour accéder à l'étude, cliquez ici](#)

- Une recherche menée par l'Inserm et le CNRS et publiée dans la revue *Lancet Planetary Health* suggère que l'exposition fœtale au méthylparabène et au bisphénol S durant le dernier trimestre pourrait augmenter les risques d'anxiété, d'agressivité et de déficit attentionnel chez les enfants. Dans le cadre de cette étude, les chercheurs ont étudié les données de plus de 1 500 mères et leurs enfants. Pendant la grossesse, des prélèvements d'urine, jusqu'à 42 par femme, ont été réalisés afin d'évaluer l'exposition des participantes à 12 substances reconnues ou suspectées d'être des perturbateurs endocriniens par les autorités sanitaires. Puis, quand les enfants ont eu entre 1 an et demi et 2 ans, les parents ont été amenés à remplir Child Behaviour Checklist (CBCL), un questionnaire permettant de dépister d'éventuels troubles du comportement (difficultés d'attention, comportements anxieux, dépressifs ou agressifs). En étudiant toutes ces informations, les chercheurs ont remarqué que deux perturbateurs endocriniens pouvaient être associés aux troubles du comportement. Ainsi, en cas d'exposition au méthylparabène pendant le troisième trimestre de la grossesse, les enfants avaient de plus hauts scores à ce questionnaire, ce qui suggère qu'ils ont des troubles du comportement. La même chose a été constatée avec l'exposition au bisphénol S, toujours au 3e trimestre, « mais uniquement chez les garçons ». Les auteurs de l'étude estiment nécessaire de continuer leurs travaux, afin de comprendre comment l'exposition à ces composés pendant la grossesse peut conduire à l'apparition de troubles du comportement.

**Pour plus d'informations, cliquez ici**

- Le Monde et une dizaine de scientifiques ont établi un baromètre de l'exposition potentielle aux pesticides autour de chaque établissement scolaire français. Alors que l'Anses et Santé publique France recommandent de « réduire au strict nécessaire le recours aux pesticides » ; que s'accumulent les études sur les liens entre exposition aux pesticides ou proximité des cultures et certaines maladies pédiatriques, Le Monde et un collectif de spécialistes ont cartographié, pour la première fois, la « pression pesticides » qui entoure chaque établissement scolaire. Ce baromètre, fondé sur le croisement des données les plus fines disponibles, permet d'identifier les écoles situées dans les contextes d'usage de pesticides les plus intensifs. Il révèle qu'au moins 1,76 millions d'élèves – environ 15% des effectifs, hors outre-mer – sont scolarisés dans des établissements soumis à une pression forte dans un rayon de 1 000 mètres – comme si chacun des 314 hectares entourant l'école avait reçu au moins un traitement de pesticides à pleine dose par an. Un site scolaire sur quatre est concerné par une telle exposition potentielle.

**Pour plus d'informations, cliquez ici**

- Deux décrets – parus respectivement les 24 et 30 décembre 2025 – permettent de concrétiser certaines mesures de la loi visant à protéger la population des risques liés aux substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS), dits « polluants éternels ». L'un des textes porte sur l'interdiction de certains usages (décret n°2025-1376 du 28 décembre 2025), l'autre fournit la liste des PFAS qui doivent être recherchées dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine (décret n°2025-1287 du 22 décembre 2025). L'interdiction des « polluants éternels » dans les vêtements, chaussures et cosmétiques est entrée en vigueur au 1er janvier 2026. Ces interdictions ne concernent pas les produits contenant seulement des traces de PFAS. De seuils de concentration résiduelle sont ainsi définis par le décret n°2025-1376, qui prévoit en outre des exemptions pour une liste des produits. Ainsi, ne sont pas concernés les « textiles techniques à usage industriel », les équipements conçus pour la protection et la sécurité des personnes, de même que, en l'absence de « solution de substitution », certains textiles destinés aux usages médicaux.

**Pour plus d'informations, cliquez ici**

## POLITIQUE DE LA VILLE.

- Publication du guide pratique : les financements européens pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville par la ANCT. L'Agence nationale de la cohésion des territoires présente un nouveau guide identifiant les financements européens susceptibles d'être mobilisés en faveur des QPV pour soutenir des projets développés dans ces territoires ou au profit de leurs populations.

**Pour consulter le guide, cliquez ici**

## PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ.

- Le décret d'application permettant la mise en œuvre du registre national des cancers a été publié. Il marque une étape majeure pour le pilotage national et la production des données de cancer par l'Institut national du cancer. Le registre national des cancers a pour objectif de recueillir l'ensemble des cas de cancers sur le territoire et de suivre les trajectoires des patients, de la prévention au suivi après-cancer, en intégrant des données cliniques, biologiques et de soins, dans le respect de la confidentialité et de la sécurité des données.

**Pour consulter le décret, cliquez ici**

## QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR.

- **Le RES a publié le guide « Détoxifier sa maison », conçu pour aider chacun à rendre son intérieur plus sain, en réduisant l'exposition aux substances toxiques du quotidien.** Au programme : les polluants les plus courants dans la maison et où ils se cachent ; les gestes simples pour agir simplement ; des alternatives accessibles et concrètes ; des conseils basés sur l'expertise du RES et sur les données scientifiques les plus récentes.

**Pour consulter le guide, [cliquez ici](#)**

- **L'Alliance des Collectivités pour la Qualité de l'Air, avec le soutien d'Atmo France et du réseau des AASQA, a lancé un kit gratuit pour accompagner les élus et futurs élus.** Son objectif : intégrer simplement et efficacement la qualité de l'air dans les projets municipaux et sensibiliser sur ce sujet de santé publique. Le kit offre à travers 3 livrets : 18 actions concrètes sur la mobilité, l'urbanisme, l'énergie, les déchets ou l'air intérieur ; trois niveaux d'engagement, selon l'ambition de la collectivité ; des leviers d'action, des solutions de financement et des retours d'expérience de collectivités déjà engagées.

**Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)**

## SANTÉ-ENVIRONNEMENT.

- **Le commandement pour l'environnement de la santé de la Gendarmerie nationale met à disposition divers outils à destination des communes et des élus.** Un outil de diagnostic, « Diag'Envi », accompagne les élus dans la prise en compte et la gestion du contentieux environnemental. Dans sa rubrique « Gend'élu », de nombreux outils (rappel des textes réglementaires, modèles d'arrêtés, de lettres, de rapports, etc.) sont mis à disposition sur les thématiques suivantes : dépôts sauvages, véhicules abandonnés, divagation d'animaux, cabanisation, mécanique sauvage, brûlage à l'air libre de déchets, débroussaillage et amiante. Finalement, le CESAN expérimente le dispositif « Protect'Envi » visant à accompagner les collectivités sur la thématique des dépôts sauvages.

**Pour plus d'informations Digg'Envi, [cliquez ici](#)**

**Pour plus d'informations Gend'élus, [cliquez ici](#)**

**Pour plus d'informations Protect'Envi, [cliquez ici](#)**

- **L'Anses a publié une actualisation de son expertise sur les effets des ondes radiofréquences, centrée sur le risque de cancer.** Depuis ses évaluations de 2013 à 2016, près d'un millier d'études scientifiques ont été menées, enrichissant les connaissances sur ce sujet. L'évaluation de ces nouvelles connaissances, associées aux précédentes données scientifiques, ne met pas en évidence de lien entre l'exposition aux ondes radiofréquences, principalement émises par la téléphonie mobile, et l'apparition de cancers. Face à des usages qui évoluent très vite et qui peuvent générer d'autres effets sanitaires, l'Agence maintient ses recommandations de prudence, en particulier pour les enfants.

**Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)**

## SANTÉ MENTALE.

- Depuis 2019, les cités éducatives fédèrent l'ensemble de la communauté éducative pour coordonner les stratégies locales d'accompagnement des 0-25 ans, au sein des quartiers de la politique de la ville, à travers un label et des financements spécifiques. **Dans le contexte très préoccupant de la dégradation de la santé mentale des enfants et des jeunes et de l'insuffisance des moyens pour y faire face, le rapport conjoint de l'Igas et de l'IGESR examine dans quelles mesures ces cités se sont engagées sur le sujet et comment elles peuvent renforcer leur contribution.** Le rapport formule dix recommandations pour soutenir la promotion et la prévention en santé mentale, en rappelant que les cités éducatives n'ont pas vocation à intervenir dans la prise en charge et l'organisation des parcours de soins, qui relèvent en premier lieu des acteurs du soin.

**Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#)**

- **Le 27 novembre, plus de 300 participants ont assisté au webinaire de lancement du kit « La santé mentale dans mon quartier », animé par le Centre national de ressources et d'appui aux CLSM.** Le kit poursuit deux objectifs : valoriser une expérimentation qui a rencontré un fort engagement de la part des CLSM et des acteurs de la Politique de la Ville ; inspirer tout acteur local souhaitant développer une dynamique collective de sensibilisation à la santé mentale. Il rassemble un ensemble d'outils opérationnels permettant de comprendre les leviers de réussite du projet, de s'approprier la méthodologie employée et d'identifier un cadre précis pour la mise en œuvre d'un programme similaire. Le kit comprend notamment : le bilan global de l'expérimentation et ses chiffres clés ; une évaluation d'impact menée sur les territoires déployés ; le cahier des charges utilisé pendant le programme ; le déroulé pédagogique des séances de sensibilisation ; les outils d'évaluation employés auprès des participants ; les supports de communication créés pour accompagner la démarche.

**Pour télécharger le kit, [cliquez ici](#)**

- **Le secrétariat général des SISM (Semaines d'Information sur la Santé Mentale) avec l'aide de plusieurs acteurs a publié fin 2025, un outil d'aide à la décision pour le choix des partenaires SISM.** Cet outil a été créé suite au constat de nouveaux acteurs qui souhaitent s'investir dans les SISM. Ainsi, pour aider les organisateurs d'événements, un arbre à décision est désormais proposé. L'objectif est de guider les acteurs dans le choix des partenariats et de faire respecter le cadre éthique des SISM. L'outil a été présenté lors d'un webinaire, le 27 novembre dernier.

**Pour visionner le replay de ce webinaire, [cliquez ici](#)**

**Pour accéder à l'outil, [cliquez ici](#)**

- **Les présentations, résumés et posters réalisés dans le cadre du congrès 2025 de la Société Française de Santé Publique (SFSP) sur le thème « la santé mentale publique » sont disponibles en ligne !**

**Pour accéder aux ressources, [cliquez ici](#)**

- Seul organisme français certifié pour délivrer des attestations de secourisme en santé mentale, l'association PSSM vise la formation de 750 000 secouristes à l'horizon 2030. Plus de 230 000 personnes ont déjà participé à une formation aux gestes de premiers secours en santé mentale. Les stages sont ouverts au grand public, dès 18 ans et accessibles dans toute la France, au tarif de 250 euros.

[Pour plus d'informations, cliquez ici](#)

- Le collectif national des SISM a publié le guide méthodologique de la prochaine édition qui aura lieu du 5 au 18 octobre, sous le signe des arts. Vous y retrouverez : des conseils pratiques et des recommandations de méthodologie de projet, une boîte à outils de plus d'une centaine de films, des podcasts, des jeux, des chansons à reprendre lors de vos événements SISM.

[Pour accéder au guide, cliquez ici](#)

## SANTÉ PUBLIQUE.

- Le Panorama de la santé présente une ensemble complet d'indicateurs relatifs à l'état de santé de la population et au fonctionnement des systèmes de santé dans les pays membres de l'OCDE. Ces indicateurs portent sur l'état de santé, les déterminants non médicaux et les facteurs de risque pour la santé, l'accès aux soins et leur qualité, les dépenses de santé et les ressources des systèmes de santé. L'analyse s'appuie sur les statistiques nationales officielles comparables, les plus récentes et sur d'autres sources.

[Pour consulter le Panorama de la santé 2025, cliquez ici](#)

- 35% des jeunes âgés de 25 à 39 ans se sentent seuls : c'est la conclusion de la 14e édition de l'étude de La Fondation de France sur les solitudes en France. Cette nouvelle édition confirme l'ampleur de la solitude dans le pays : en 2024, 12% des Français se trouvent en situation d'isolement relationnel, à savoir qu'ils n'ont aucun réseau de sociabilité. Le sentiment de solitude quant à lui continue d'augmenter puisqu'il touche 1 personne sur 4. L'étude propose un focus qualitatif sur le temps des solitudes pour mieux comprendre les liens entre périodes de vie ou de l'année et isolement social.

[Pour consulter l'étude Solitudes 2024, cliquez ici](#)

- Un sondage Oxona pour Harmonie Mutuelle intitulé « Health Day et prévention santé en entreprise » met en avant le fait que « les Français et les salariés ont des craintes très diverses pour leur santé... mais ne sont qu'1 sur 2 à réaliser chaque année des examens pour faire le point ». 61% des salariés estiment que les actions de prévention actuellement mises en place par leur entreprise sont insuffisantes et ils se montrent très intéressés par la perspective de participer à de nouveaux dispositifs.

[Pour plus d'informations, cliquez ici](#)

- La Croix-Rouge vient de publier son « Rappor tRésilience 2025 » qui dresse un constat sur le système de santé, le rapport des Français à la santé et aux enjeux qui nous attendent. Certains chiffres sont sans appel : 1 commune sur 3 est considérée en désert médical impactant entre 6 et 8 millions de personnes ; les femmes se sentent moins écoutées par les professionnels de santé (34% des femmes vs 22% des hommes) et se sentent plus isolées dans leur vécu de la santé (49% des femmes vs 38% des hommes) ; le décile bas (10% des plus précaires) auraient un risque de développer un diabète 2,8x plus important que les 9 autres déciles. Le dérèglement climatique change déjà la donne avec +167% de mortalité liée à la chaleur vs les années 1990.

[Pour consulter le rapport, cliquez ici](#)

- La quatrième vague de l'Observation des territoires, réalisée par l'Institut Verian et la Fondation Jean Jaurès en partenariat avec la FHF, montre que les difficultés d'accès aux soins sont largement vécues sur l'ensemble du pays et appellent des réponses concrètes, coordonnées et visibles à l'échelle territoriale. L'an passé, 80% des Français ont été touchés par le renoncement au moins une fois.

[Pour consulter le communiqué de presse, cliquez ici](#)

## SANTÉ-SCOLAIRE.

- La Délégation aux collectivités territoriales a publié une synthèse sur « la compétence scolaire des collectivités territoriales. Face aux évolutions démographiques et aux défis d'aménagement du territoire ». Les rapporteurs y proposent des pistes pour une carte scolaire mieux concertée et plus équitable reposant, d'une part, sur une méthode offrant davantage de prévisibilité, et s'appuyant, d'autre part, sur des critères qualitatifs tenant mieux compte des spécificités territoriales.

[Pour consulter la synthèse, cliquez ici](#)

## SPORT-SANTÉ.

- L'Igas et l'IGESR ont publié le rapport « Les maisons Sport-Santé ». Ce rapport analyse le dispositif des maisons Sport-Santé (MSS) – mis en place en 2019 – et propose de faire évoluer leur pilotage, de les pérenniser et de les développer, notamment en précisant certaines normes et en consolidant leur modèle économique.

[Pour consulter le rapport, cliquez ici](#)



## URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ.

- La Revue du Praticien a consacré un article à la question « la nature en ville est-elle bénéfique pour la santé ? ». L'influence de la végétalisation des villes sur la santé des populations, tant physique que mentale, est positive : passer au moins deux heures par semaine dans des environnements naturels serait associé à une augmentation significative de la santé et du bien-être. Reste plus qu'à convaincre les politiques de la préserver et de la développer, dans un objectif de santé publique et de prévention individuelle.

Pour accéder à l'article, [cliquez ici](#)



## VIEILLISSEMENT.

- Selon les derniers chiffres de l'association les Petits Frères des pauvres, 750 000 personnes âgées de plus de 60 ans sont en situation de « mort sociale », c'est-à-dire qu'elles ne rencontrent plus personne ou très rarement. Et le nombre de personnes âgées isolées de leurs cercles familiaux et amicaux a plus que doublé depuis 2017, pour atteindre les 2 millions. Pour aider les collectivités à se saisir de cet enjeu majeur et à « construire une politique publique de lutte contre l'isolement des personnes âgées », la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), en collaboration avec l'Observatoire national de l'action sociale (Odas) a publié un guide méthodologique et thématique. Le guide détaille les différentes étapes pour définir et mettre en œuvre une telle stratégie : mobilisation des acteurs concernés dans leur diversité et élaboration d'un état des lieux partagé, sensibilisation des habitants et promotion des liens sociaux, prévention de l'isolement de façon ciblée, repérage collectif de situations d'isolement et orientation des personnes selon la situation, etc. Une approche pluridisciplinaire est préconisée : l'habitat, la mobilité, la situation économique, la santé, etc. autant de dimensions qui « produisent l'isolement » et sur lesquelles on peut agir (activité physique adaptée, adaptation de la voirie et mise en place de transports de proximité, développement de l'habitat intergénérationnel ou inclusif, etc.). Le guide cite de nombreuses démarches, à commencer par la Mobilisation nationale contre l'isolement des âgés et compile des ressources utiles telles que le portail Géofragilité de la Sécurité sociale.

Pour consulter le guide, [cliquez ici](#)

- Le nouveau numéro du magazine *En Villes* de l'ANRU dédie un dossier sur le « Bien vieillir dans les quartiers : place aux solutions ».

Pour consulter le magazine, [cliquez ici](#)